

7 REPÈRES POUR METTRE EN OEUVRE LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

D'APRÈS LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE LA HAS



Le projet d'accompagnement personnalisé est une des garanties de l'exercice des droits et libertés des personnes accueillies en ESSMS.

Il s'agit d'un outil d'accompagnement, conçu pour et avec la personne accompagnée et qui vise à répondre à ses besoins et attentes à long terme.

1

LES PREMIERS CONTACTS ENTRE USAGER ET PROFESSIONNELS

- Etre attentif aux premiers contacts
- Réunir les conditions pour l'expression des attentes
- Utiliser des supports facilitant l'expression des personnes.

2

L'ANALYSE DE LA SITUATION

- Donner à la personne l'information utile
- Recueillir seulement les informations nécessaires en respectant l'intimité de l'utilisateur
- Associer la personne au travail de recueil d'informations auprès des partenaires
- Solliciter l'entourage de la personne
- Repérer les habitudes de vie
- Créer ou adapter des supports pour faciliter la réflexion
- Faciliter l'expression de la personne
- Produire enfin une analyse partagée

3

LA COCONSTRUCTION DU PROJET PERSONNALISÉ

- Se placer en position de reconnaissance mutuelle
- Faire émerger des propositions nouvelles
- Oser aborder les questions sensibles
- Intégrer au mieux les habitudes de vie
- Encourager les essais

4

LA PHASE DE DÉCISION

- Inviter systématiquement les personnes à participer à la prise de décision
- Dégager des objectifs issus du dialogue
- Prévoir des aménagements spécifiques en cas de besoin (décision de justice, insuffisance de l'offre de soins,...)
- Repérer les zones de vigilance



7 REPÈRES POUR METTRE EN OEUVRE LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

D'APRÈS LES RECOMMANDATIONS DE
BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
DE LA HAS

5

L'USAGER CO-AUTEUR DE SON PARCOURS

- Être attentif à la mise en place
- Encourager un rôle actif des personnes dans la mise en œuvre
- Coordonner le projet et garantir la mise en œuvre
- Suivre le projet personnalisé
- Accompagner les propositions d'interruption du projet d'accompagnement personnalisé

6

LA CO-ÉVALUATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

- Être attentif à la périodicité de l'évaluation
- Organiser un cadre facilitant la réflexion de la personne
- Permettre à la personne de formuler ses nouvelles attentes

7

LA RÉDACTION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

- Séparer clairement les faits de leur analyse
- Écrire dans le respect des personnes
- Ne pas transformer le projet en injonction
- Inviter la personne à conserver un exemplaire du projet personnalisé



Flashez le QR code
pour en savoir plus
les RBPP Projet
d'Accompagnement

